

Résolution présentée par la délégation de la Norvège

Norvège

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Amélioration de la protection de la biodiversité marine

L'Assemblée Générale,

Soulignant que l'objectif 14 du développement durable énoncé par l'ONU stipule que d'ici à 2030, les Etats doivent être dans la capacité d'exploiter les ressources marines de manière durable,

Ajoutant que la pêche durable est bénéfique à long-terme à l'économie, contrairement à la surpêche qui, selon une étude de World Bank de 2017, pourrait coûter jusqu'à 80 milliards de pertes de dollars par année à l'industrie halieutique,

Relevant que le secteur halieutique influence grandement l'économie mondiale, comptant 820 millions de dépendants, aussi bien travailleurs que consommateurs, et générant un bénéfice de 152 milliards de dollars en exportation en 2016, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,

Alarmée que, d'après l'ONG Oceana, en 55 ans, environ 90% des prédateurs marins, prises accessoires des pratiques halieutiques, aurait disparus, perturbant ainsi l'équilibre de la chaîne alimentaire, et que plusieurs zones maritimes sont actuellement surexploitées, comme par exemple la mer Méditerranée, qui aurait 96% de ressources surpêchées,

Décide d'élargir le sujet de la quatrième session de la Conférence Intergouvernementale sur la Biodiversité Marine en annexant les clauses suivantes :

- que doit avoir lieu au moins une fois par année une réunion internationale des Etats, dont l'unique visée sera de discuter du problème de la perte de la biodiversité marine de manière ciblée et assidue, afin de pouvoir respecter l'objectif 14 de l'Agenda 2030 et trouver des solutions durables ;
- encourager les Etats à investir dans des techniques de pêche durables, c'est-à-dire en protégeant les écosystèmes marins sans aliéner l'économie ;
- imposer des quotas de pêche plus restrictifs dans les zones surexploitées comme la mer Méditerranée ou la mer de Chine ;

de créer une nouvelle unité maritime internationale de protection de la biodiversité marine, nommée Poseidon's Army, reconnaissable à son trident doré, qui aura le droit d'aborder les navires pêchant les espèces menacées d'extinction ou protégées, notamment les grands prédateurs, et veiller à ce qu'elles ne souffrent pas de la pêche industrielle, afin de leur garantir un futur et préserver l'équilibre de la chaîne alimentaire.

Le texte français fait foi